



Notes sur ce qui concerne
L'Hopital Général et l'Hôtel-
Dieu de Québec.

A la Révérende Mère St
Augustin Supérieure de l'Hôtel-
Dieu de Québec.

Mme Révérende Mère,

Etant sorties de toutes
nos grandes et fatigantes occupa-
tions tant de carême que de retrait
Semaine Sainte et 150^e An-
niversaire dont je me fais
un devoir de vous envoyer
quelques fragments pendant de
vous intéresser en y joignant
quelques objets qui flatteront votre
dévotion et vous rappelleront
des souvenirs d'union entre nos
premières et chères Mères.

D'abord cette belle petite Vierge
que vous voyez est celle qui a été
apportée de Dieppe par nos
grandes Mères pour fonder l'Hôtel
Dieu de Québec: de suite
lorsque les quatre fondatrices
de notre Monastère sortirent de
notre sainte maison pour
venir fonder l'Hôpital Général
on leur donna cette précieuse
Vierge, qu'elles posèrent vis-à-
vis du milieu d'un escalier
qui part du premier étage
jusqu'au dernier, c'est l'en-
droit de la maison qui est
le plus fréquenté, à raison
des allées et venues partout.
Cette bonne mère y est
saluée plusieurs centaines

de fois par jour, ayez soin,
ma bonne mère, de lire ce
qui est écrit sous le sous-
pieds, et vous y apprendrez
le reste.

Les étendards que vous
voyez sont tirés de nos arma-
ires, dont 4 étaient le jour
de la grande fête dans
nos Salles, qui étaient ce jour
là, à votre exemple, assez
joliment parées: les 5 autres
dans l'Eglise, 1 chaque côté
de la chapelle ardente de
M^{gr} de St-Vallier, où était
notre Ste Mère fondatrice,
la Ste Vierge, établie pre-
mière Sup^{re} de ce monastère
et de plus annoncée comme

telle au peuple dans ce grand
jour par sa grandeur Monsei-
gneur de Sidlyme, était placé
dans une niche au dessus
du coeur de notre saint fon-
dateur, posée sur sa tombe
illuminée par 76 cierges. Les
3 autres attachés aux colonnes
qui soutiennent les poutres

Pensant bien flatter votre
curiosité je vous envoie
quelques uns des principaux
ornements qui ont servi à
la messe pontificale qui
sont tous de Monseigneur
de St Valier apportés par
lui de France que nous
vénérons comme de précie-
uses reliques l'aube était

une toilette de Madame de
Maintenon qui fut donnée
à sa grandeur lorsqu'elle
fut nommée à la mission
du Canada — Voilà la
croix dont il se servait
après avoir fait fondre celle
d'argent qu'il avait pour
faire faire des vases sacrés,
lampe d'Eglise, croix,
pectorales pour ses filles telles
que nous les possédons —
~~et~~ ornements d'Eglise
nous en possédons encore
5 autres pour les jours de
fêtes, et encore une infinité
d'autres objets dont notre
maison est enrichie —

Le jour de la fête nos pauvres
surent servis dans la vaisselle
de leur St. Fondateur; et
c'est celle-là même dont
notre refectoire est servi ces
jours de fêtes.

Ma Révérende Mère, en
retour de votre bonne vo-
lonté nous osons nous flat-
ter d'avoir enfin le bon-
heur de pouvoir révéler
le Christ outragé sur l'es-
poir que vous avez eu de
bonté de m'en faire donner;
dans cette espérance je suis

Ma Mère de Mère

Hôpital - Votre toute-dévouée et
Général - O. Ste. Servante
17 Avril 1843. L^e St. Anselme Hosp^s

Ma Révérende Mère, j'aime à
vous envoyer le procès verbal
de l'exhumation de 5 de nos
mères qui, je crois, vous in-
téressera beaucoup, et peut-
être l'avez-vous déjà vu,
mais si vous n'avez pas été
les prés à le voir ce n'est pas
par indifférence de notre
part, il faut vous dire que
quelques temps avant notre
fête, il vous prit envie de
montrer ces papiers à nos
docteurs pensant bien que
cela leur ferait plaisir;
peu de jours après, bien
dévotement ces Messieurs
ont jugés à propos de les
faire mettre sur la gazette
et voilà comme cela est arrivé.

Nota. Le jour de leur 150^e
fut le 1^{er} Avril 1843 (samedi
avant la passion) elles s'y pré-
parèrent par une retraite de 8
jours qu'elles firent toutes ensen-
bles, le jour de la dite fête elles
eurent une messe Pontificale, Ser-
mon et salut du St Sacrement.
Elles donnèrent aussi ce jour là
l'habit à 2 novices de chœur
qui prirent les noms de Ste He-
léne et Ste Croix et 4 Demeiselles
entrèrent à leur Noviciat en qualité
de postulantes de Chœur, (Elles
de Lagordaine, Maguire, Borgia
et Parre.) Mais les réjouissances
de la terre ne sont jamais per-
faites, ce jour là une de leur
Novice de Chœur, un peu

avant la g^de Messe laissa
la terre pour entrer dans l'E-
ternité! In St Augustin. *ici*

Lettre de la Révérende Mère
St Augustin en réponse à la
précédente. — Hôtel-Dieu Québec 28 Avril
1843.

Ma Révérende Mère,

Je vous renvoie
enfin votre chère mère et la
fièvre; je ne sais si elle est
contente de nous, mais je
vous assure que nous le sommes
bien d'elle. Cette bonne Mère
est venue nous surprendre
dans le temps du grand si-
lence. (C'était pendant l'ava-
nch du soir.) Lorsque la
vieillesse vint me dire qu'elle
était à notre chambre, le

quart-d'heure me sembla bien
long; rendue près d'elle, je
tâchai de lui rendre mes
hommages pour moi et pour
mes sœurs qui ignoraient que
je possédasse un si grand
trésor. Oh! que d'heureux
souvenirs cette Auguste fon-
datrice réveillât-elle en moi
dans ce moment! quand je
me rappelai que cette bonne
mère, comme une brillante
étoile du nord, conduisit, il
ya plus de 200 ans, nos pre-
mières Mères dans ce port.
J'aurais désiré la dédommager
de ce que notre ville qui n'était
alors que d'énormes montagnes
aurait dû faire à son arrivée

Sitôt après la messe je m'occupai
à lui préparer un trône le plus
riche qu'il me fut possible, le
tout en secret (excepté quelqu'un
pour m'aider) afin de donner
une agréable surprise à la com^{te}
heureusement nous venions d'ache-
-ter pour le reposoir du jeudi S^t
de jolies Cridences de point de soie
bradé, avec un dessous de couleur
de rose, où était attaché le S^t Nom
de Marie surmonté de sept étoiles,
le tout en or et en brillant, je
joutai autour de cette cridence,
les plus jolies fleurs que nous
avons, je posai dessus un petit
gradin couvert de velours de soie
cramoisi bradé en or, et par
dessus encore un autre plus petit

garni de diamants et de perles,
sur lequel fut posé notre Au-
guste Protectrice. Qu'elle fut
la surprise de mes Srs dont
plusieurs étaient en retraite, lors
qu'elles nous virent entrer
au Choeur, une portant la
crosse, une autre le trône,
et moi, notre S^{te} Mère. Ce ne
fut qu'au réfectoire que je
leur appris que la S^{te} Vierge
qui était au Choeur avait été
apportée de Dieppe par nos
premières Mères lors de notre fon-
dation, j'annonçai une messai-
ne en son honneur et une
procession solennelle, qui
eut lieu dans l'après midi.

111

Nous passâmes par les cloîtres
des salles dont on ouvrit les por-
tes qui donnent sur les dits
cloîtres, afin qu'elle y répandit
sa bénédiction et que les
malades lui rendirent leurs
respects et leurs hommages -
de retour nous arrêtâmes à la
communauté où nous posâmes
la Reine du Ciel sur l'autel qui
était dans toute sa beauté :

L'appartement était tendu des
étendards et autres objets que vous
avez eu la bonté de nous envoy-
er, la Croise était attachée avec
un grand ruban vert à l'autel.
Nous nous sommes trouvées
heureuses d'avoir fait copier

ice

le portrait de la N^{de} Mère
Sourmande de St Augustin votre
fondatrice, nous l'avions mis
en dehors sur la porte de la
comté avec son petit étendard,
le chapeau de votre St Fonda-
teur avait aussi le sien.

Enfin, ma chère Mère, ces
jours-ci ont été pour nous
des jours de renouveau, et
d'une S^{te} résurrection, le
lendemain nous eûmes la re-
création en l'honneur de la
S^{te} Vierge. Jeudi dernier les
novices lui ont fait un joli
petit salut au Noviciat, où
elles ont déployé tout ce qu'elles
avaient de beau, soit dans

leur chant et la parure de
leur chapelle; il était de notre
devoir et de notre intérêt de
faire de notre mieux pour
rendre agréable le séjour que
cette bonne mère a passé
avec ses filles aimées.

Mme. Le Duc de Mire, si je ne savais
pas que l'honneur que l'on
rend à la mère fait la gloire
des enfants, j'aurais craint de
vous ennuier par ces long
détails sur la réception que
nous avons faite à notre
commune mère. Ne nous la
remets donc entre les mains
avec mille et mille remerci-
ments, pour vous en parti-
culier, ma bonne Mère, et

pour votre respectable comte
à qui, je vous prie de faire
apprécier nos sentiments du plus
sincère et parfait dévoue-
ment. Nous désirons revoir
le précieux gage que nous
vous avons envoyé en otage,
(notre précieux Crucifix
outragé.) C'est pour notre
maison un trésor que nous
ne pouvons pas assez appré-
cier. Mais si vos dévotions ne
sont pas finies, gardez-le
encore vous nous le renver-
rez après. Pour les papiers
qui regardent l'exhumation
de vos premières mères, M^r
notre chapelain nous les fit
voir dès le moment qu'ils

parurent sur la gazette, nous
les gardons dans notre secrétaire ^{niat}
pour en perpétuer la mémoire
dans notre maison, ce sont
des prodiges qui sont tout-à-
fait admirables et qui doivent
à l'exemple de nos premières
mères exciter en nous une s^{te}
ferveur dans les fonctions de
notre ^{s^{te}} état, nous les avons lus
à la com^{te} et encore au refectoire,
afin de nous inculquer davan-
tage les vertus de ces s^{tes} Re-
ligieuses qui font la gloire et
l'honneur de nos maisons.

Je reviens encore à notre
bonne Mère la S^{te} Vierge,
Je vous dirai que nous avons
été cejour d'un en corps

de comte lui faire nos ^{derniers} adieux
nous nous sommes prosternés
à ses pieds, le cœur attendri
jusqu'aux larmes, nous lui avons
chanté des hymnes et des can-
tiques, le tout a fini par un
Laudate. Mais il est temps
que je finisse, adieu, Ma chère
Mère,

Je suis dans les SS Coeurs
de Jésus et de Marie notre
Auguste Mère et dans l'union
de vos S^{tes} prières

Ma P^{te} Mère

Votre très ac-

Gr. St. Augustin Sup^{se}

Note pour celles qui nous suc-
cèderont afin qu'elles voyent que
dans les circonstances particulières
où notre tendre pitié a dû se
montrer pour honorer cette Prince-
sse des Anges et des hommes nous
n'avons rien épargné pour lui
prouver notre sincère et parfait
dévouement, c'est ce qui me fait
ajouter ici un petit détail plus
circonstancié sur la réception
que nous lui avons faite à l'époque
marquée dans la lettre ci-dessus.
La crèche était posée sur un tapis
qui descendait jusqu'au bas de l'es-
trade, la Ste Vierge avait une
guirlande de folies petites roses
qui l'entourait depuis la tête
jusqu'aux pieds, une autre

guirlande entourait le gradin,
nous avions mis dessus ce gradin
le petit piédestal du Crucifix
outragé et il y avait là encore
de belles fleurs, elle fut portée à
la procession avec cette guirlande
et le petit piédestal, la belle nappe
de drap d'or de Communion
était dessous, la Mère Assistante
et l'ancienne marchaient aux
côtés de la Supérieure comme
aux fêtes de première classe,
douze cierges dans des chande-
liers d'argent et un cierge trian-
gulaire était derrière la crèche
au bout d'une souche garnie de
fleurs, tous ces cierges brûlèrent
pendant la procession. Les
chapelles de St Joseph et de

St Pierre. ^{parées et} étaient illuminées pendant la dite procession; depuis le petit cloître jusqu'à l'apothicairerie, des catalogues toutes neuves étaient tendus sur son passage, à la comte des pots de fleurs naturelles étaient sur le marche-pied de l'autel, la lampe qui est devant l'autel et qui sert pour l'office était allumée, de retour au choeur nous chantâmes le Regina Cali et le Ps. Laudate dominum; pendant les vêpres (c'était la dernière fête de Pâques) quatre cierges et le triangle brûlaient, au commencement de Matines pendant que nous chantions le Regina Cali 6 cierges furent allumés,

tous les jours pendant la messe
quatre, et une lampe brûla de-
vant elle pendant les dix jours
que nous la possédâmes.

in S^{te} S^t Augustin.

Autre lettre de la ~~Mère~~ Mère
Supérieure de l'Hôpital Général
à la ~~Mère~~ Mère Supérieure de
l'Hôtel-Dieu de Québec.

Hôpital Général 28 Août
1843.

Ma Révérende-Mère,

Pour vous faire un détail
de tout ce qui s'est passé ici au
sujet du Crucifix outragé, il faut
trait plusieurs feuilles infolio. Il
suffit de vous dire que nous avons
fait une neuvaine bien solennelle
et bien édifiante, et j'espère que ne

sera pas sans fruit. Nous avons
fait chaque jour une amende ho-
norable, suivie des exercices du chemin
de la Croix, on présentait le Crucifix
avec 2 cierges allumés devant chaque
tableau, et pendant la messe on allu-
mait 2 cierges devant le Crucifix,
après la messe nous avons répété
trois fois O Crux Ave; vendredi der-
nier nous avons fait le chemin de
la Croix en union avec notre
père et les fidèles qui portaient le
Crucifix à chaque station, il faut
aussi vous dire que tous les autres
jours de la neuvaine Notre
père a bien voulu présider et
faire à la grille les exercices de
cette belle dévotion et par là en
augmenter la solennité, et afin

de mettre le comble à tout ce qui
a été fait ci-dessus, nous avons
reconduit le Crucifix outragé
depuis notre Chœur, en procession
et en chantant le Vexilla Regis,
jusqu'à la porte du monastère;
il a été aussi présenté à la véné-
ration de nos pauvres et de nos
Damoiselles pensionnaires, et nous
l'avons prié de vous continuer ses
grâces et ses bénédictions.

Enfin, ma Bon de Dieu, la
chose la plus difficile me resterait à
faire, si je ne connaissais pas votre
indulgence pour nous; ce serait de
vous exprimer notre reconnaissance
et vous faire nos plus sincères re-
merciments pour toutes vos bontés
vers vos filles de l'Hôpital Général,

Nous espérons que cette charité ne
sera jamais interrompue et que
notre union dans les sacrés Cœurs
de Jésus et de Marie durera aussi
long temps que le Ciel.

Au moment où je m'empresse
de vous écrire, ma bonne Mère,
pour vous renvoyer votre précieux
Trésor, j'ai le plaisir de recevoir
votre affectueuse lettre, qui, je vous
dirai à en la vertu de me faire
couler quel ques larmes en présence
de toutes mes Soeurs auxquelles j'en
donnai lecture, je ne doute pas
mes chères Mères, que votre joie
aye été complète à l'arrivée de
cette bonne Mère. Nous en avons
jugé par nous-mêmes aussi nous
en sommes pas surprises de

tous les honneurs qu'elle a reçus
chez vous, car nous en étions bien
persuadés, pour mille et mille
raisons; vous étiez donc en réjouis-
sance lorsque nous étions en
réparation des injures faites
au fils de celle qui causait toute
votre joie, puissions-nous un
jour nous réunir toutes à ses
pieds dans le Ciel avec nos S^{tes}
fondatrices — Pour la petite note
que vous désirez je croyais bien de
vous l'avoir marqué dans ma
lettre, au reste j'ai le plaisir de
vous la faire copier dans nos
Annales mot pour mot et
je vous envoie en même
temps la vie de la mère St
Augustin que je pense vous fera

plaisir d'en prendre la lecture
et peut-être la copier. —

Nos malades sont à peu près
dans la même situation. —

Écrivez bien faire nos saluts
à toutes nos chères Mères et Sœurs,
et nous croire ici toutes bien sincè-
rement dévouées à tout ce qui
peut contribuer à votre bonheur
comme au nôtre et particulière-
ment votre toute dévouée en
Notre Seigneur.

à St. Anselme Sup^{re}

P. S. Il faut aussi que je vous
dise que notre père nous a prêtés
la belle petite Vierge pour mettre
à la place de notre St. Père
pour y recevoir les saluts à sa
place en sa petite maison.

Note tirée des Annales de L'Hopital-
général près Québec.

Ce fut le sixième jour d'Avril de l'année
1693 - qui échouait cette année là un
mardi dédié par la piété des fidèles à
la dévotion à St Joseph qui elles furent
prendre possession du nouvel éta-
blissement sous la protection de la
Ste Vierge et de son glorieux Epoux
qui le protège comme nous pouvons
le voir.

Sur les 6 heures du matin la com-
mune assemblée les quatre de la fon-
dation demandèrent pardon à la
Mère Supérieure et à toute la
congrégation ayant reçu la bénédiction
de cette Mère - elles s'embrassèrent les
unes et les autres avec tous les témoi-
gnages d'amitié qu'on pouvait

Soustraites de part et d'autre, mises
réciproquement de douleur et de
larmes qui peuvent causer une
semblable séparation. - Après avoir
vécu tant d'années ensemble dans
une parfaite charité et union.

La Com^{te} - les conduisit jus qu'au
lieu où étaient les voitures d'Hyver
que Madame de Champagne
Intendant^e avait elle-même
fait disposer pour ce sujet - elles
s'y mirent avec les M^{res} - Mères de
St Ignace - Marie de St Louis
venture de Jésus, cette dernière
était une de celles qui étaient
venues de la première Maison
de Diappe en 1639 en ce pays
pour y établir la Com^{te} - de Québec,
dont elle avait été Supérieure 2 ans

en différents lieux — cette
vénérable Mère voulut les servir
introduire dans le monastère
blessé — plusieurs personnes sé-
culières les accompagnèrent jusqu'à
notre Dame des Anges — où elles
trouvèrent Monsieur leur fon-
dateur accompagné de M^r de
la Colombe son grand Vicaire
et de tous les principaux ecclésiast-
iques de son Séminaire, qui étaient
à la porte de l'Eglise avec M^r
de Brotonne — M^r de Cham-
pigny Intendant — M^{rs} les ad-
ministrateurs et plusieurs autres
personnes des plus considérables
du pays. Aussitôt qu'elles furent
sorties de leurs voitures — elles se
mirent à genoux pour recevoir la

bénédiction de leur Evêque et fon-
dateur lequel les reçut avec toute
l'affection et la tendresse d'un bon
père et pasteur. Sa grandeur les fit
entrer dans l'Eglise pour y adorer
Notre Seigneur - ensuite il les fit
monter dans le Chœur d'en haut, où
elles posèrent une image de la St^e
Virge de bois en bois de la hauteur
de 8 à 9 pouces - qu'on tenait dans
cette pire Com - voir fait des
miracles en faveur de la Th^e - M^{re}
Catherine de St. Augustin qui est
morte en odeur de sainteté. Cette
image ou figure est à présent
dans une petite niche qui a été
aménagée au dessus du porreau de
l'E. Sculier qui monte au doctoir.
On ne doit pas souffrir qu'elle sorte

jamais de la maison - dont elle a été
établie la fondatrice et première Su-
périeure... et reconnue comme telle
par celles de la nouvelle fondation
qui se mirent sous sa protection en
lui baisant les pieds après avoir
chanté le Salve Regina et le Me-
morare - - -

Il est bon de dire qu'on n'aurait
jamais laissé sortir de l'Hôtel Dieu
cette statue - si ce n'avait été
en considération de la nouvelle fon-
dation pour laquelle on avait tant de
cœur dans cette première Commu-
nauté qui ne désirait rien tant
que de voir réussir ce second établis-
sement que rien n'était plus glorieux
pour elles. - - - toutes ces petites
cérémonies étant faites Sa grandeur

dit la Ste. Messe, et officia ponti-
ficalment - les Prêtres de son sémi-
naire la chantaient et toutes les
Religieuses y communiaient - après la
Messe dite tout le monde entra dans
la maison et chacun y témoignait
sa joie de voir cette œuvre entre les
mains de ces vertueuses filles - déjà
fort aimées et estimées pour leur
charité et hospitalité - l'on entra
ensuite au Préfectoire où l'on trou-
va deux tables très bien couvertes
pour un magnifique dîner, prépa-
ré par les ordres de Madame Champi-
gny Intendante - à la première
table était Monseigneur de Québec -
M^r le Comte de Frontenac - M^r
de Champigny In: - quelques ecclési-
astiques M^{rs} les Administrateurs de
l'Hôpital - Général et les personnes

les plus qualifiées de la ville qui
étaient venues à la cérémonie — à
la seconde table étaient Madame
de Champigny Intend. les Pev-Mères
de St Ignace et de St Bonaventure
de Jesus et les quatre de la fondation
et quelques dames des plus considérables
de la ville — ces deux tables furent
servies avec toute la propreté ima-
ginable et rien n'y fut épargné —
Après le dîner l'on fut visiter la
maison et les pauvres ensuite de
quoi chacun se retira et on laissa
les nouvelles habitantes de ce lieu en
liberté pour vaquer à leurs affaires
et voir à régler toutes choses — Les
Pev-Mères de St Ignace — de St
Bonaventure et Marie Madeleine
de la Conception, Sœur de la

Procureur de St Augustin, qui
avait aussi accompagné les fonda-
trices - ces trois filles des Je. Dames s'arrê-
tèrent huit jours dans ce lieu pour aider
les nouvelles venues dans leur éta-
blissement - Le temps passé, elles
s'en retournèrent à la Cour de Tribes.

Les quatre de la fondation se voy-
ant seules dans cette maison com-
muniquante, elles se mirent de se réfugier
sous la protection de la Ste Vierge
et de son glorieux Epoux St Joseph
et se lièrent ensemble par les liens
d'une charité et union très grande
afin de pouvoir par là s'adoucir
toutes les peines que l'on peut avoir
et qui sont pour ainsi dire inévitables
dans les commencements des éta-
bissements - Rien n'a été capa-

capable d'altérer cette union. Et c'est
à elle qu'on doit attribuer l'affermisse-
ment de cette œuvre — car si les
esprits avaient été partagés la
Lom — aurait été infailliblement
détruite — avec tout ce qu'on a fait
pour en venir à bout — mais
comme on le verra dans la suite
on a bien pu les séparer de
corps les uns des autres — mais on
ne les a jamais pu séparer d'esprit
et de cœur — de quelque manière qu'on
s'y soit pris.

Fin du Chapitre 5^{ème}

